

**LA FORMATION DES JOURNALISTES A L'INSTITUT DES
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION**

**LA FORMATION DES JOURNALISTES
A L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DE LA LA COMMUNICATION (1) (1964-1990)**

Par Zoubir CHAOUCHE RAMDANE

Chargé de Cours à l'Institut des Sciences
de l'Information et de la Communication
Université d'Alger

La contribution qui nous est demandée pour animer le colloque sur le secteur formateur en journalisme et communication et le secteur utilisateur c'est-à-dire les entreprises d'information intervient au moment même où le ministère de l'Information et de la Culture a été supprimé et au moment où la loi sur l'Information a été rejetée le 20/11/89 en seconde lecture par l'Assemblée Populaire Nationale (APN).

Le débat sur l'information occupe depuis plus d'une année une place essentielle aussi bien dans les médias, les associations politiques que parmi les journalistes et les citoyens. Il se trouve que nous sommes en fait à la veille d'une nouvelle proposition de loi sur l'Information et de nouvelles données fondamentales quant au devenir des médias (Démocratie-Liberté d'expression multipartisme-naissance d'une presse de Parti etc...).

Toutefois avant d'interroger le secteur utilisateur et le planificateur pour connaître les besoins des organes d'information (presse écrite-radio-télévision-entreprises de communication), il nous semble important au départ de présenter l'institution qui assure depuis plus de 25 ans la formation universitaire des *journalistes et communicateurs*, de s'interroger sur la spécificité du métier et de la formation, d'analyser les programmes actuels et les propositions de refonte des programmes de formation, de soulever quelques interrogations quant à l'enseignement du journalisme, à son rapport avec la culture générale et de faire enfin le bilan de la formation à l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université d'Alger.

(1) Communication présentée au Colloque maghrébin : «Formation et emploi en matière d'Information» Rabat-15,16 et 17 Février 1990 - Institut Supérieur de Journalisme - RABAT-MAROC.

PRESENTATION DE L'I.S.I.C

L'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (I.S.I.C) de l'Université d'Alger a été créé par arrêté ministériel en date du 6 Juillet 1983. Il succède à : – L'École Nationale Supérieure de Journalisme (E.N.S.J.) créée par le décret N. 64/356 en date du 21 décembre 1964.

– L'Institut des Sciences Politiques et de l'Information (I.S.P.I) qui consacrait la fusion de l'E.N.S.J et de l'Institut d'études politiques (I.E.P) - Arrêté ministériel en date du 18 novembre 1975.

L'I.S.I.C prépare à la licence es-sciences journalistiques et d'information (Décret N. 73-140 du 9/8/1973) dans les trois filières : Presse écrite-Audio-visuelle et Communication.

Depuis l'année universitaire 1973/74, les études en vue de la licence es-sciences journalistiques et d'information durent quatre années dont deux années de tronc commun (Cf-Annexe 1).

L'I.S.I.C offre aux titulaires d'une licence es-sciences journalistiques et d'information la possibilité de préparer un-magister dans la spécialité (1ère post-graduation-cf-Annexe 2).

L'I.S.I.C est le seul établissement universitaire qui se consacre à la formation dans le domaine des sciences de l'Information et de la Communication et qui assure en conséquence un recrutement et une formation national.

L'I.S.I.C a pour objectif premier de former des journalistes, des communicateurs et des cadres de haut niveau aussi bien pour le secteur de la presse écrite, de l'audiovisuel que pour la communication. Il forme pour tous les secteurs d'activité (entreprises et organes d'information relevant de l'ex-ministère de l'Information, du FLN, pour l'administration, les entreprises, les wilayas et de tout secteur qui exprime un besoin en cadres de l'Information et de la Communication).

Le second objectif de la formation à l'I.S.I.C est de créer des activités de recherche sur la situation et l'évolution de l'information, de la communication, des médias, afin de pouvoir contribuer à donner des éléments de réponses aux questions posées par l'évolution nationale et internationale de la discipline, des médias et de la société en général (Cf-Annexes 3 et 4).

En ce qui concerne les filières de spécialisation nous pouvons souligner sans rentrer dans le détail des modules et de leur contenu que :

– **La filière presse écrite** concerne tous les métiers rédactionnels pour toutes les rubriques d'organes de presse.

– **La filière audio-visuelle** propose un enseignement qui inclut dans un même mou-

vement les problématiques théoriques et politiques, ainsi qu'une formation pratique aux moyens des techniques audio-visuelles par la production de documents filmés, l'apprentissage de la vidéo et l'étude de cas sur le terrain.

– **La filière communication** : elle a pour fonction de former des cadres spécialisés dans les domaines de la communication entre autres : connaissance de l'opinion des publics, mesure d'audience, sondages, publicité, politique de l'information etc...

SPECIFICITE DU METIER DE JOURNALISTE

Le métier de journaliste nécessite une disponibilité permanente, un esprit d'analyse critique, une «débrouillardise» à toute épreuve et enfin des semaines de travail pouvant atteindre 50 à 60 heures.

La profession apparemment unique se caractérise par une extraordinaire diversité des rôles et des fonctions.

En général on distingue trois profils : (1)

1) Rédacteur : Journaliste et reporter : journaliste de base. Celui qui est chargé de la collecte de l'information et de la rédaction des différents types d'articles.

2) Secrétaire de rédaction : Assure la responsabilité de la confection rédactionnelle et technique du journal.

3) Rédacteur en Chef : 1er responsable de la rédaction. Il est «l'instigateur et le gardien de l'idéologie du journal, de sa tenue, de sa présentation en même temps que l'animateur de l'équipe de journalistes qui travaillent sous ses ordres».

L'Institut ne forme que la 1ère catégorie c'est-à-dire «le journaliste de base».

En Algérie, une décision (2) du Ministre de l'Information et de la Culture distingue cinq (5) niveaux hiérarchiques pour la presse écrite et filmée.

Le 1er niveau se caractérise par 3 fonctions

- Rédacteur en Chef
- Rédacteur en Chef Spécialisé
- Collaborateur Technique

–Le 2ème niveau se caractérise par 5 fonctions :

- Rédacteur en chef-adjoint
- Secrétaire général de rédaction
- Grand reporter
- Editorialiste
- Chef d'enquête.

(1) JENDOUBI (Mehdi), La formation des journalistes, in *Revue tunisienne de la Communication (R.T.C)*. N. Janv-Juin 1983. p.p. 29-40

(2) Décision du 5 avril 1973 de Mr le Ministre de l'Information et de la Culture.

Le 3^{ème} niveau se caractérise par 4 fonctions :

- Secrétaire de rédaction
- Chef de rubrique
- Chef de section
- Commentateur spécialisé.

Le 4^{ème} niveau se caractérise par 6 fonctions :

- Reporter 1^{er} catégorie
- Rédacteur spécialisé
- Rédacteur présentateur 1^{er} catégorie
- Rédacteur speaker 1^{er} catégorie
- Rédacteur traducteur 1^{er} catégorie
- Chef documentaliste de presse.

Le 5^{ème} niveau se caractérise par 6 fonctions :

- Rédacteur de presse
- Reporter 2^{ème} catégorie
- Rédacteur speaker 2^{ème} catégorie
- Rédacteur présentateur 2^{ème} catégorie
- Rédacteur traducteur 2^{ème} catégorie
- Documentaliste de presse.

Ce n'est uniquement qu'au 4^{ème} niveau que peut intervenir le recrutement des licenciés de l'I.S.I.C comme journalistes. (Reporter 1^{er} catégorie jusqu'à rédacteur speaker 1^{er} catégorie)

Le profil tel que mentionné dans la dite décision ministérielle définit le «reporter comme celui ayant la pratique nécessaire pour réaliser des reportages importants. Journalistes ayant une certaine pratique et susceptible de réaliser des études politiques et monographiques. Journaliste confirmé. anime ou dirige un journal parlé ou télévisé».

Quant aux conditions de recrutement il est souligné : «recrutement direct : licence sciences journalistiques ou diplôme équivalent plus une période de stage suivant les dispositions du statut particulier des journalistes professionnels».

SPECIFICITE DE LA FORMATION DES JOURNALISTES

Les différents aspects (Instituts de formation, profils, programmes, formateurs-emploi-recyclage) de formation ainsi que les problèmes soulevés par cette formation ont souvent été analysés par les spécialistes de la discipline.

Nous pouvons toutefois souligner le caractère international des problèmes et des débats que soulève la formation des journalistes.

Souvent deux conceptions s'affrontent : Formation sur le tas et formation universitaire. Nous ne ferons pas l'historique de ces deux conceptions. Toutefois nous pouvons constater qu'aujourd'hui encore les Instituts de formation des journalistes ont toujours des difficultés à se faire accepter par la profession.

Contrairement à la «formation sur le tas» l'enseignement universitaire a pour fondement la réflexion théorique et scientifique ouverte sur la recherche. Par ailleurs la formation universitaire n'exclut guère l'aspect pratique et opérationnel spécifique à la profession de journaliste. Ainsi le programme de formation universitaire en matière de journalisme, d'information et de communication repose généralement sur cinq axes :

1) Une culture générale : c'est-à-dire une solide connaissance dans le domaine des sciences sociales (Droit-Economie-Sciences-Politiques-Sociologie-Histoire).

2) Les Sciences de l'Information et de la Communication : ensemble de notions concernant l'organisation de l'information dans la société. Connaissance du fonctionnement du processus de la communication c'est-à-dire ce qui retient en particulier l'attention du public, ce qui emporte sa conviction, ce que sont les responsabilités des médias à l'égard de la société.

3) Enseignement des techniques particulières du journalisme et des médias

Cet axe englobe tout ce qui est relatif à la rédaction journalistique, à la collecte de l'information, la mise en page, et au maniement du matériel. Cette approche peut être enseignée avec un minimum de matériel appartenant à l'Université ou moyennant des accords d'aide ou de coopération avec les entreprises d'information.

4) Langues : la maîtrise de la langue maternelle ou de la langue avec laquelle le journaliste communique avec son public est considérée comme fondamentale. D'autre part la connaissance des langues étrangères permet par ailleurs l'accès direct aux sources étrangères.

5) Autres matières : Dactylo-Sténo-Photo-Informatique, manipulation d'appareils utilisés par la profession tels que magnétophones, magnétoscopes, cameras, consoles visuels etc...

PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Le thème le plus important qui revient chaque fois que nous abordons la question des programmes ou leur refonte est le suivant : quelle importance et place donner à l'enseignement professionnel et technique et à l'enseignement universitaire fondamental de culture générale et comment répartir l'ensemble de ces enseignements sur un cursus de quatre (4) années pour préparer à la licence en Sciences de l'Information et de la Communication, licence qui permet à l'étudiant de postuler au métier de journaliste, d'être opérationnel et performant.

En clair, se pose le problème des proportions entre les différents axes (1) pour l'établissement d'un programme d'enseignement «parfait» et d'une formation «opérationnelle».

Actuellement, les programmes et les profils d'enseignement en vigueur pour la préparation de la licence ont été élaborés par les enseignants et discutés avec les responsables de l'Information au courant de l'année universitaire 1981/82. (Programmes adoptés dans le cadre de l'ex-ISPI Arrêté ministériel du 15/11/1982 Cf Annexe N. 5)

Il faut noter que les programmes ne sont pas «imposés par l'Etat» mais proposés par les enseignants avec la participation du Conseil Scientifique, des comités pédagogiques des étudiants, discutés au niveau du ministère de tutelle avec les différents partenaires du secteur de l'Information.

I - Les enseignements : en ce qui concerne les programmes actuels de formation nous pouvons souligner que :

Pour le tronc commun (1ère et 2ème année ou du S1 au S4).

– Les modules sont semestriels et affectés tous du coefficient 1.

– Le tronc commun est à dominante culture générale (conséquence du programme commun avec Sciences Politiques).

– Les matières de base sont : Economie-Droit-Sociologie-Histoire-Méthodologie.

– Seulement deux modules ayant trait à l'information sont enseignés au tronc commun (Doctrines de l'Information en 1ère année, et au choix pour l'étudiant : Présentation du monde de la presse écrite, de l'audio-visuel ou de la communication en 2ème année.)

– Le volume horaire par semaine est de :

1er année

- 13h de cours
- 6h de T.D
- 3h de langues
- 22h

2ème année

- 15h de cours
- 6h de T.D
- 3h de langues
- 24h

Enfin nous pouvons signaler à titre indicatif qu'actuellement au tronc commun 27 modules sont répartis sur les 4 semestres à raison de 6 à 8 modules par semestre.

MODULES	NOMBRES DE MODULE	SEMESTRE
Histoire	6	1-2-3
Economie	5	1-2-4
Statistiques	1	4
Méthodologie	3	1-2
Sociologie	2	1-2
Information	2	2-4
Droit	2	1-4
Sciences politiques	1	4
Cours à option	1	4
Langue étrangère	4	1-2-3-4
Total :	27	

Tableau 1. Répartition des modules en tronc-commun

En ce qui concerne les filières de spécialisation, nous pouvons souligner sans toutefois rentrer dans le détail du contenu des différents modules que les matières journalistiques proprement dites occupent 6 modules dans les trois filières avec un volume horaire de 4h par semaine pour chacun des modules.

MODULES	Presse écrite	Audio Visuel	Communi- cation	Volume par semaine	
				Cours	T.D
1 Technique générales de rédaction I	S 5	S 5	S 5	2h	
2 - Techniques générales de rédaction II	S 6	S 6	S 6	2h	2h
3 - Techniques générales de rédaction III	S 7	S 7	S 7	2h	2h
4 - Secrétariat de rédaction	S 7			2h	2h
5 - Principes de réalisaton TV		S 7		2h	
6 - Journal de l'Institut					
- Ecrit	S 8	S 8	S 8		4h
- Radio ou T.V	S 8				4h
7 - Stage d'un mois dans un Organe d'information	x	x	x		

Tableau 2. Matière spécifique à la formation journalistique du S 5 au S 8.

Nature des Enseignements	1982	Proposi- tions 1989	Nature des ensei- gments	1982	1989
Cours	13h	11h	M.I.C	2h	2h
T.D	6h	10h	T.J		2h
Langue	3h	3h	M.C.U	17h	17h
Séminaire			Langue	3h	3h
Total	22h	24h		22h	24h

Tableau 3 Tronc-Commun 1ère année (S1 S2)

Tableau N. 4 Tronc-Commun 2^{ème} Année (S3 S4)

Nature des Enseignements	1982	Propositions 1989	Nature des Enseignements	1982	1989
Cours	14h	11h	M.I.C.		5h
T.D	6h	10h	T.J.		
Langue	3h	3h	M.C.U	21h	16h
Séminaire			Langue	3h	3h
Total	24h	24h		24h	24h

Tableaux 3 et 4 Nature des enseignements avec VHS (Programme de 1982 et propositions de 1989)

Légende :

MIC : Matière information et communication

T.J : Techniques journalistiques

M.C.U : matières «cultures universitaires»

L : Langues.

VHS : Volume horaire par semaine.

Nature des Enseignements	1982	Propositions 1989	Nature des enseignements	1982	1989
Cours	12h	10h	M.I.C	7h	8h
T.D	5h	10h	T.J	6h	8h
Langue	2h	2h	M.C.U	6h	6h
Séminaire	2h	2h	Langue	2h	2h
Total	21h	24h		21h	24h

Tableau N. 5

Filère Audio-Visuel 3^{ème} Année

Nature des Enseignements	1982	Proposi- 1989	Nature des Enseignements	1982	1989
Cours	4h	7h	M.I.C.	2h	2h
T.D	4h	8h	T.J.	5h	11h
Langue	2h	2h	M.C.U	5h	4h
Séminaire	4h	2h	Langue	2h	2h
Total	14h	19h		14	19h

Tableau N. 6

Filière Audio-visuelle 4 année

Tableaux 5 et 6 Nature des enseignements avec VHS

(Programme de 1982 et propositions de 1989)

Nature des Enseignements	1982	Propos. 1989	Nature ensei- nements	1982	1989
Cours	12h	10h	M.I.C	11h	8h
T.D	9h	10h	T.J	4h	8h
Langue	2h	2h	M.C.U	8h	6h
Séminaire	2h	2h	Langue	2h	2h
Total	25h	24h		25h	24h

Tableau N. 7

Filière Communication 3ème Année

Nature des Enseignements	1982	Proposi- 1989	Nature des Enseignements	1982	1989
Cours	6h	8h	M.I.C.	6h	2h
T.D	5h	6h	T.J.	4h	10h
Langue	2h	2h	M.C.U	5h	4h
Séminaire	4h	2h	Langue	2h	2h
Total	17h	18h		17	18

Tableau N. 8

Filière Communication 4ème Année

Tableaux 7 et 8 Nature des enseignements avec VHS

(Programme de 1982 et propositions de 1989)

Nature des Enseignements	1982	Proposi- tions	Nature des 1982		1989
		1989	ensei- gnements		
Cours	11h	12h	M.I.C	8h	8h
T.D	6h	8h	T.J	4h	8h
Langue	2h	2h	M.C.U	7h	6h
Séminaire	2h	2h	Langue	2h	2h
Total	21h	24h		21h	24h

Tableau N. 9
Filère Presse-écrite 3ème Année

Nature des Enseignements	1982	Proposi- tions 89	Nature des ensei- gnements	1982	1989
Cours	4h	7h	M.I.C.	2	3h
T.D	6h	8h	T.J.	6h	11h
Langue	2h	2h	M.C.U	6h	3h
Séminaire	4h	2h	Langue	2h	2h
Total	16h	19h		16h	19h

Tableau N. 10 Filère Presse écrite 4 ème Année
Tableaux 9 et 10 Nature des enseignements avec VHS
(Programme de 1982 et propositions de 1989)

II Les Stages :

Les étudiants de 4ème année sont tenus d'effectuer un stage pratique d'une durée d'un mois dans un organe d'information et cela en relation, dans la mesure du possible, avec la spécialisation effectuée à l'Institut.

A titre d'exemple pour l'année universitaire 1988/89, 105 étudiants ont suivi un stage d'une durée d'un mois dans un organe d'information encadrés par un enseignant de l'Institut et un Responsable de l'organe d'information. Les étudiants ont été repartis entre 11 périodiques, (quotidiens ou hebdomadaires) entreprises audio visuel et l'Agence de presse APS.

Les stages se déroulent à Alger. Nous comptons pouvoir les élargir à partir de 1990 aux organes d'information régionaux. (Constantine-Annaba-Oran).

Par ailleurs les stages en milieu professionnel à l'intention des étudiants viennent d'être réglementés par le Décret N. 88-90 du 3/5/1988 qui fixe l'organisation des stages, l'objet, la nature, la programmation, l'encadrement, les thèmes et les indemnités à allouer aux stagiaires.

D'autre part l'arrêté ministériel du 23/4/1989 précise la nature, les modalités d'évaluation et de contrôle des stages.

Enfin l'arrêté interministériel du 2/5/1989 fixe la liste des filières concernées par les stages en milieu professionnel à l'intention des étudiants et la durée des stages correspondants.

Ainsi, à partir de 1989, le cadre des stages n'est suffisamment précis par voie réglementaire et va nous permettre de passer éventuellement des conventions avec les entreprises d'information pour une prise en charge effective des étudiants stagiaires de l'I.S.I.C.

III - Les Mémoires

Les étudiants de 4^{ème} année présentent aussi depuis 1977/78 pour la fin de la licence un mémoire de fin d'études qui peut prendre depuis 1986/87 la forme d'un reportage ou d'une enquête écrite, radiophonique ou filmée.

IV - Refonte des programmes (Propositions de 1989).

Par ailleurs, en ce qui concerne les programmes, le Conseil Scientifique en collaboration avec le Conseil des Enseignants a entrepris au courant de 1989 l'étude de la refonte des programmes de licence qui seront certainement mieux adaptés aux exigences de la formation en Sciences de l'Information et de la Communication.

la proposition de programme de 1989 se caractérise par :

- Mise en place de modules annuels
- L'introduction de coefficients

(3 pour les matières à T.D. 2 pour les matières sans T.D) :

- Dimension pratique et valorisation des stages.
- Cursus élaboré sur des bases universitaires avec prise en charge de la spécificité des trois filières.
- Equilibre entre la dimension universitaire et l'enseignement pratique.
- Harmonisation entre les modules en information et communication et la formation de base (Economie-Droit-Sociologie).
- Introduction de la langue et littérature arabe en tronc-commun.
- Introduction d'une 2^{ème} langue étrangère facultative
- Visite aux entreprises d'information
- Introduction des techniques journalistiques en T.C (Documentation et dossier journalistique)
- Introduction de matières en Sciences de l'Information et de la Communication sans pour autant sacrifier les enseignements de base (Economie-Histoire-Droit-Sociologie-Méthodologie etc...).

Renforcement du nombre d'heures. On passe de 20/21h à 24h par semaine (Cf-tableaux N. 3 et 4).

Pour les filières :

Equilibre entre le volume horaire par semaine entre les 3 filières -(24 heures en moyenne en 3^{ème} année et 19h en 4^{ème} année).

- Introduction d'un laboratoire photo, Dactylo-Informatique au choix pour l'étudiant.

- Renforcement de l'étude des techniques rédactionnelles.

- Elargissement de la filière communication aux Relations publiques avec des modules tels que la Communication sociale et communication en entreprise, opinion publique et propagande. (Cf-tableaux N. 5.6.7.8.9 et 10).

*** BILAN DE LA FORMATION**

1) Diplômés et organes d'information :

Pour mémoire ou relevé que les capacités actuelles permettent de former 90 cadres/an alors que les objectifs de la carte universitaire (1980/90) fixaient à 3080 le nombre de cadres à former jusqu'en 1990.

Par ailleurs, il est avancé qu'en 1981, sur 350 journalistes formés par l'Ecole (140 en section française et 210 en section arabe) il doit y avoir 20 à 30% qui travaillent dans la presse.

Enfin lors d'une journée d'étude tenue au mois de mai 1989 à l'I.S.I.C un responsable du ministère de l'Information avance le pourcentage de 50 à 60% de diplômés de l'Institut travaillant dans la presse.

Notons que le secteur des médias compte en 1989 approximativement 1500 journalistes.

Toutefois aucune étude ou enquête globale n'a encore été faite à ce jour sur les journalistes en Algérie (Relation entre les diplômés de l'I.S.I.C et les détenteurs de la carte professionnelle de journaliste).

2ème Bilan chiffré :

En onze (11) années universitaires (1964 à 1975) l'ex-Ecole Nationale Supérieure de Journalisme (E.N.S.J) a permis la formation de 173 licenciés es-sciences journalistiques et d'information en langue arabe et de 112 en langue française (tableau N. 11).

Quant au département Information de l'ex-Institut des Sciences Politiques et de l'Info-

ramtion (I.S.P.I) nous pouvons relever qu'en 1976 et 1983, 125 licences ont été formées en langue arabe et 84 en langue française (tableau N. 11). Enfin, depuis 1983, l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (I.S.I.C) a permis la formation de 353 licenciés en langue arabe, les trois filières confondues (Cf-tableaux N. 12).

Enfin nous pouvons remarquer qu'actuellement les filières se caractérisent par une répartition inégale d'étudiants. Aussi paradoxale que cela puisse paraître, la filière qui manque le plus de moyens pédagogiques et matériels (audio-visuelle) comprend le plus grand nombre d'étudiants. Ce nombre représente le triple des deux autres filières (Tableaux N. 13 et 14). Aussi est-il nécessaire de réfléchir le plus rapidement possible à une forme d'orientation au niveau de la 3ème année sans pour autant en faire une contrainte et ceci dans le seul but d'équilibrer le nombre d'étudiants entre les trois filières existantes et répondre éventuellement à la réalité du marché de l'emploi du secteur des médias.

Tableau N. 11 : Formation par les chiffres (1967/1983)

Ecole Nationale Supérieure de Journalisme E.N.S.J.		Institut des Sciences Politiques et de l'Information (I.S.P.I) - Département																
Années	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	Total
Secteur	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	
Arabe		22	24	14	18	18	21	30	26	RES	12	26	16	6	11	16	38	296
Française	12	11	6	10	10	13	13	12	22	RES	11	16	13	9	15	10	6	196
Total	12	35	32	24	28	31	34	42	48	RES	23	42	35	15	26	26	43	496

1980/1981 * Arabisation: Arrêté ministériel du 14.09.1980 portant arabisation de la première année des Sciences Sociales, Juridique et administratives, économiques, politiques et de l'information, in Recueil des textes législatifs (1971-1980)

Arrêté. M.E.R.S p.156.

R.E.S : Réforme de l'Enseignement Supérieur

Sources :1) BRAHIMI (Brahim), La formation des journalistes et la Recherche en Sciences de l'information en Algérie, Aspects de l'information au Maghreb – in Revue du Centre maghrébin d'études et de Recherches Administratives(R.C.M.E.R.A). 1980, pp 111-119

2) Registre des diplômés-Archives de la Direction des Etudes-service de la Scolarité (1967-1983)

3)Liste des mémoires de licence soutenus à l'I.S.P.I et à l'I.S.I.C en langue arabe et française(1979/1990). A paraître au courant de l'année 1990.

TABLEAU N. 12 ETAT COMPARATIF DES DIPLOMES 1983/84 A 1988/89
par filieres et par sexe

Institut des Sciences de l'Information et de la Communication

Année	83-84	84-85	85-86	86-87	88-89	Total
Presses et Communication	F14 14 de ex-S.P	F15 15 L'ex-S.P	8 F8	19 F19	15 12	71
Communication			10 F10	20 F20	20 F20	50
Audio visuel			11 F11	22 F22	22 F22	55
		11 F11	11 F11	11 F11	11 F11	55
		33 F33	33 F33	67 F67	90 F90	225
		F13	F26 Dont 22 filières Information ex-I.S.P.i	F30	F25	F25
Total	40	33	53	67	90	203

1: Nombre inférieur à 1987-88. Soutenance de mémoires toujours en cours: 1er semestre 1989-90

Tableau n. 13 Etat comparatif du nombre d'étudiants inscrits en graduation par année universitaire, filière et sexe (1983/84 à 1989 / 90)

Année	83/84		84/85	
1er année	M: 79	99	M: 47	81
	F: 20		F: 34	
2ème Année	M: 77	96	M: 46	79
	F: 19		F: 33	
FILIERES				
P.É	M: 13	20	M: 11	17
	F: 07		F: 06	
C	M: 11	19	F: 06	21
	F: 08		M: 10	
A.V	M: 46	57	F: 11	38
	F: 11		M: 23	
P.E	M: 13	20	F: 15	17
	F: 07		M: 11	
C.	M: 11	19	F: 10	20
	F: 08		M: 10	
A.V	M: 45	55	F: 15	38
	F: 10		M: 23	
TOTAL	385	M: 295 F: 90	M: 181 311 F: 130	

P.E : Presse écrite
 C: Communication
 A.V: Audio-Visuel

M: Masculin
 F: Féminin

Tableau N. 14 Etat comparatif du nombre d'étudiants en graduation par année universitaire, filière et sexe

Année	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Filières					
1ère année	119 M 84 F 35	119 M 72 F 47	117 M 71 F 46	168 M 86 F 82	283 M 102 F 161 (1)
2 ème année	M 58 101 F 43	M 79 111 F 32	M 71 116 F 45	M 73 119 F 46	M 86 168 F 82
P.E	M 15 22 F 07 M 61	M 11 18 F 07 M 56	M 19 27 F 08 M 68	M 28 37 F 09 M 58	M 40 54 F 14 M 75
C 3ème année	M 12 F 07 19/85	M 09 F 10 19-91	M 11 F 12-23/100	M 09 F 10-19/98	M 06 F 11-17/109
A.V	M 34 F 24 44 F 10	M 36 F 35 54 F 18	M 38 F 32 50 F 12	M 21 F 40 42 F 21	M 29 F 34 38 F 09
P.E	M 04 17	M 13 20	M 11 17	M 22 30	M 29 38
C 4ème année	F 13 M 36 M 19 26/71 F 07	F 07 M 69 M 11 19/94 F 08	F 06 M 44 M 10 20/75 F 10	F 08 M 70 M 11 25/11 F 14	F 09 M 63 M 08 18/91 F 10
A.V	M 13 F 35 28 F 15	M 45 F 25 55 F 10	M 23 F 31 38 F 15	M 37 F 41 56 F 19	M 26 F 28 35 F 09
Total	M 239 376 F 137	M 276 415 F 139	M 254 408 F 154	M 287 496 F 209	M 346 651 F 305

Prèsse-écrite : P.E
Communication : C
Audio-visuel : A.V

M Masculin
F Feminin
(1) Chiffre arrêté à la fin
du 1er Semestre 1989/90

Un mot sur le potentiel enseignant :

– 4 Maître de Conférences Docteur d'Etat es-lettres ou équivalent (PHD) dont un coopérant du Moyen-Orient.

– 15 Chargés de cours dont 4 docteurs d'Etat. Les autres enseignants Chargés de cours sont titulaires soit d'un Doctorat de IIIeme cycle, soit d'un Magister.

– 16 Maître Assistants titulaires soit d'un PHD, d'un IIIeme cycle, d'un Magister ou de deux DES ou D.E.A dont deux coopérants du Moyen-Orient.

– 29 Assistants dont 3 détachés de l'Institut des Langues étrangères.

Sur les 64 enseignants dont dispose l'I.S.I.C cinq (5) n'assurent aucun enseignement (Mise en disponibilité, Responsabilité dans le secteur de l'Enseignement Supérieur ou dans un autre secteur d'activité).

Enfin pour 1989/90, sept (7) enseignants sont en détachement ou en formation à distance à l'Etranger (France-Egypte) pour une deuxième post-graduation (Doctorat d'Etat).

Par profil de formation, nous pouvons constater que le corps enseignant se compose de :

Grades	P	M.C	C.C	M.A.T	A.S	Total
Spécialités						
Information et communication		4	14	9	18	45
Sciences Politiques				4	2	6
Droit				1	3	4
Economie					1	1
Sociologie			2			2
Histoire		1	2	3		
Langue Etrangère Anglais			3	3		
Total		4	15	16	29	64

Tableau N.15 Corps enseignant par grade et spécialités

P: Professeur

M.C : Maître de Conférences

C.C: Chargé de Cours

M.A.T Maître Assistant Titulaire

A.S : Assistant Stagiaire

Conclusion :

Un consensus se dégage sur la nécessité d'établir des liens solides avec la profession. Le journaliste doit être porteur d'une double formation (Culture † techniques professionnelles).

Pour améliorer la situation actuelle il serait souhaitable d'instituer des rencontres périodiques entre les deux secteurs et de prendre en charge les préoccupations du secteur utilisateur dans le cadre des programmes de formation universitaire et de la recherche.

Bibliographie

- JENDOUBI (Mehdi), La formation des journalistes in **Revue Tunisienne de la Communication** RTC : N. 3 Janvier juin 1983, pp 29-40
- BRAHIMI (Brahim). La formation des journalistes et la recherche en Sciences de l'Information en Algérie. Aspects de l'Information au Maghreb in **Revue du Centre maghrébin d'études et de Recherches administratives**, 1980 pp 111-119
- **Revue tunisienne de la Communication** (RTC), Numéro spécial consacré à la formation des journalistes en Afrique N. 11 Janvier-Juin 1987

Annexe 1. Ecole Nationale Supérieure de Journalisme (E.N.S.J.)

Décret N. 64 356 du 21.12.1964 (J.O.N. : 105 du 25.12.1964, p.1332)

Ministère de l'Education Nationale

Université d'Alger

	1964/65	2 sections	Française à partir de 1964/65
	• 1965/66		Arabe à partir de 1965/66
	1966/67		
	1967/68		
	1968/69	3 années d'études.	Diplôme de l'E.N.S.J
	1969/70	transformé en licence es-sciences journalistiques	
11 années	1970/71	et d'information par le Décret N. 70-104	
universitaires	1971/72	du 20 juillet 1970 (J.O.N.64 du 28.7.1970).	
		Décret N. 73-140 du 9.8.1973. J.O.N. 68.	
	1973/74	du 24.8.1973 instituant 4 années d'études	
	1974/75	en vue de la licence es sciences journalistiques	
		et d'information, p. 789).	

Institut des Sciences Politiques et de l'Information
(ISPI) Université d'Alger
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

I.S.P.I arrêté ministériel du 18.11.1975
in Recueil des textes législatifs (1971.1980)
Arrêtés M.E.S.R.S page 170.

8 années universitaires	1975/76	Française
	1976/77	2 sections
	1977/78	Arabe
	1978/79	Département Information de l'I.S.P.I programme d'enseignement fixé par l'arrêté ministériel du 11.9.1976 portant liste des modules des huit semestres de la licence es sciences journalistiques et d'information in Recueil des textes législatifs (1971.1980 - Arrêtés M.E.S.R.S page 219 à 222
	1979/80	
	1980/81	
	1981/82	

Annexe 1 (suite)

1982.83

Arrête ministériel du 15.11.1982 modifiant
l'arrête du 18.11.1975 : Création de 4 départements
a l'I.S.P.I dont 2 pour l'information:
- Département « Presse-écrite et audio-visuelle »
- Département « sciences de la Communication »

Institut des Sciences de l'Information et de la
Communication (I.S.I.C) Université d'Alger
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

1983.84

1984/85

1985.86

1986.87

1987/88

1988.89

1989/90

I.S.I.C. Arrête ministériel du 6.7.1983

in B.O.E.S. N.3. sept 1983, p.81

Formation uniquement en arabe

2 Départements répartis en :

- Presse-écrite

3 filières - Audio-visuelle

- Communication

Programme d'enseignement-Arrête du 18.11.1982

portant liste des modules composant les huit

semestres d'études en vue de la licence

es-sciences journalistiques et de l'information

Années
universitaires

**INSCRIPTION MAGISTER-THESE D'ETAT
1978/79 - 1989-1990**

Annexe N. 2

Années	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Nature de l'inscription												
Magister	19	26	14	35	44	39	15	27	23	34	19	9
Doctorat d'Etat						1	1	2	2	7	10	16

**PROJETS DE RECHERCHES DE L'I.S.I.C
(1987-1990)**

Intitulé de la Recherche

- Les nouvelles technologies audio-visuelle et leur impact sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique
- Les qualités d'audience des programmes T.V algérienne et étrangers
- Les nouvelles technologies de communication et leurs impacts en Algérie
- Les nouvelles technologies de communication et leurs incidences sur l'identité nationale
- Etude et analyse des structures idéologiques des mass media dans une formation sociale en développement le cas de l'Algérie
- Information médiatique et son incidence sur le comportement social. Etude d'un cas d'espèce : la Consommation

– الاطفال والتلفزيون في الجزائر « دراسة ميدانية في عادات مشاهدة الاطفال البرامج التلفزيون وتأثرهم بها »

LISTE DES MAGISTERS SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION SOUTENUS DEPUIS 1982

قائمة باسماء مذكرات الماجستير علوم الاعلام والاتصال
التي نوقشت بالمعهد منذ سنة 1982

رقم المذكرة	عدد الصفحات	التاريخ	عنوان المذكرة	اسم ولقب الأستاذ المرفق	اسم ولقب الطالب	الرقم
238	330 ص	فيفري 1982	التصور الفني لمحنة المجاهد الأسيرية 1962 - 1979 م ع !!	الدكتور خالد السلام	محمد بن مرسي	
43-44	231 p	1982	Laquestion Linguistique et Culturelle en Algérie : Discours Réel.ISPI	BOUZAR Wadi	BELABDI	2
154	474 ص	أكتوبر 1982	الجمهورية والوطنية - المركزية - في جريد النصر 1972 م ع !!	الدكتور خالد السلام	صالح بن بوزة	3
158	497 ص	سبتمبر 1983	دراسة تحليلية لجريدة «الثورة والعمل» منذ سنة 1946 - 1980 م ع !!	الدكتور أديب حضور	العباسي نصر الدين	4
221	257 ص	سبتمبر 1984	صحافة الاطفال في الجزائر 1962 - 1982 دراسة في تحليل المضمون م ع !!	الدكتور تيسير أحمد أبو عرجة	أحمد شورتوي	5
352	340 ص	سبتمبر 1985	مظاهر من تنظيم جبهة التحرير الوطني في بداية للثورة 1954 - 1956 م ع !!	الدكتور عمار بوحوش	حماس بومالي	6
343	248 ص	جوان 1985	مبادئ، الاعلام والدعاية لدى جبهة التحرير الوطني وتطبيقها م ع !!	الدكتور عزة عججان	أحمد حمدي	7
81/80	242 P	juin 1986	Description et Analyse du Téléjournal Algérien de Vingt Heures	MAHERZI Lotfi	KHEMISSI Faiza née Debbache	8
642	406 ص	أكتوبر 1988	التربية الاجتماعية في مجلة «الجزائرية» خلال الفترة 1970 - 1985 م ع !!	الدكتور زهير احدادن	شافية صديق	9
	404 ص	سبتمبر 1989	الاجتماعي في المسرح الوطني الجزائري (1963 - 1972) ماجستير في علوم الاعلام والاتصال م ع !!	الدكتور خالد السلام	بوكر وح مخلوف	10

Programme Tronc-Commun Arrêté ministériel du 15.11.1982
 1ère et 2ème année

Semestres-Matières 1er semestre	1	2	Semestres-Matières 2ème semestre	1	2
- Histoire des idées politiques (de l'Antiquité au 18ème siècle)	3	2	- Histoire des Idées Poli- tiques (19ème-20ème siècle).	3	2
- Histoire des faits économiques et sociaux.	3	2	- Introduction à l'analyse économique.	3	2
- Introduction à la Science juridique	2		- Sociologie générale	3	
- Géographie économique et humaine	3		- Histoire de l'Algérie (du 19ème siècle et la 1ère guerre mondiale)	3	
- Conférence de méthode	2		- Conférence de méthode	2	
- Langue étrangère	3		- Langue étrangère	3	
			- Doctrines de l'Information	2	
3ème semestre			4ème semestre		
- Histoire de l'Algérie (1914-1962)	3	2	- Droit constitu- tionnel et Institutions politiques.	3	2
- Histoire contemporaine du Monde arabe depuis le 19è siècle	3	2	- Sémiologie.	2	2
- Macro-Economie	3	2	- Système politique Algérien	2	
- Méthodologie des Sciences sociales	3		- Structure de l'Economie algérienne	2	
- Sociologie politique	3		- Economie du socialisme	3	
- Langue étrangère	3		- Initiation aux statistiques	2	
			- Langue étrangère	3	
			Cours à option:		
			- Introduction à la presse écrite ou		
			- Présentation du monde de l'audio-visuel ou		
			- Introduction aux Sciences de la Communication		

- Colonne 1 : Volume horaire hebdomadaire(Cours)

- Colonne 2 : Volume horaire hebdomadaire(travaux dirigés).

Programme des 3 filières 3ème année
 Arrêté ministériel du 15.11.1982

Semestres-Matieres	1	2	3	Semestres-Matieres	1	2	3
5ème semestre				6ème semestre			
- Matieres communes (toutes filieres)				- Matieres communes (toutes filieres)			
- Techniques generales de redaction I	2	2		- Technique de redaction II	2	2	
- Theorie des relations politiques internationales.	3			- Seminaire : les problemes actuels du monde arabe.			2
- Seminaire L'imperialisme			2	- Cours a option			
- Cours a option	2			a) Politique comparees de developpement ou	2		
a) Systeme de planification ou				b) Sociologie rurale et urbaine ou			
b) Litterature sociale ou				c) La politique culturelle en Algerie			
c) Politique exterieure et Strategie.				- Langue etrangere.		2	
- Langue etrangere.		2		Matières spécialisées			
Matière spécialisées				Filiere : Communication			
Filies : Communication				- La Communication politique	2	2	
- Sociologie de l'information.	2	2		- Semilogie de l'Information	2	2	
- Methodologie des Sciences de l'information	2	2		- Publicité.	2		
- Theorie de la Communication.	2			- Documentation			
Filière Presse-écrite				Filière Presse-écrite			
- Sociologie des Publics de la presse écrite	2	2		- Semilogie de la presse écrite	2	2	
- Histoire de la presse Algérienne.	2			- Economie de l'Information	1,5	1,5	
Filière Audio-visuel				- Technologie des moyens d'impression	2		
- Sociologie des Publics de l'audio visuel	2	2		- Documentation		2	
- Introduction au monde de l'audio visuel	2			Filière Audio-visuel			
- Techniques d'expression orale.	2			- Semilogie de l'image	2	2	
				- Economie de la Radiophonie et de la télévision.	1,5	1,5	

- Colonne 1: Volume horaire hebdomadaire (cours).
- Colonne 2: Volume horaire hebdomadaire (Travaux dirigés).
- Colonne 3: Volume horaire hebdomadaire (Séminaires).

Arrêté ministériel du 15.11.1982

Semestre-Matières	1	2	3	Semestre-Matières	1	2	3
7ème semestre				8ème semestre			
- Matières communes toutes filières.				Matières communes (toutes filières)			
- Techniques de rédaction III.	2	2		- Séminaire : Problèmes actuels des Moyens d'information			2
- Droit de l'information.	2			- Séminaire : Culture et idéologie			2
- Séminaire : Cinéma et politiques.			2	- Séminaire : Problèmes politiques d'actualités.			2
- Préparation du Mémoire.		2		- Langue Etrangère		2	
- Cours à option		2		- Stage d'un mois dans les entreprises nationales de l'Information			
a) Politique extérieure de l'Algérie ou				Matières spécialisées			
b) Théorie du changement social ou				Filière: Communication			
c) Culture et développement.		2		- Journal télévisé ou parlé ou écrit		4	
- Langue étrangère.				Filière: Presse écrite			
Matières spécialisées				- Les journaux radiophoniques et télévisés		4	
Filière: Communication							
- Economie de l'Information	2	2					
- Les techniques du sondage d'opinion	2						
- Technologie des moyens de Communication	2						
Filière: Presse écrite							
- Secrétariat de rédaction	2	2					
- Etude critique d'un média (quotidien ou périodiques)		2					
Filière Audio-visuel							
- Principe de la réalisation dans la radio et la télévision.	2	2					

Colonne : 1
 Colonne : 2
 Colonne : 3

Volume horaire hebdomadaire
 Volume horaire hebdomadaire
 Volume horaire hebdomadaire (Séminaires)

(cours)
 (travaux dirigés)